

YOUNGS TRIP ARDECHE 2019 (24, 25 ET 26 MAI)

Itinéraire : Départ vend 24 Mai : depuis nos Alpes jusqu'au **Camping La Chapoulière** via Valence, **Vallon pont d'Arc et ses environs**.

Plusieurs pauses sur le parcours pour admirer les sites et faire le plein de carburant - **Shopping et bars :** Souvenirs d'Ardèche, spécialités ...

Loisirs possibles : Kayak, piscine, SPA et autres encore



DESCRIPTIF DU VOYAGE

DATE	ITINERAIRE	KM
V.24/05	- RDV 8h30 (Géant Casino Seynod) Départ 9h plein fait - déjeuner en route (Pic-Nic), Arrivée Camping La Chapoulière 16h00, puis diner 19h (resto)	350 Km
S.25/05	- Loisirs, déjeuner libre, BBQ des jeunes le soir.	-
D.26/05	- Départ 08h45 - déjeuner sur la route - arrivée Annecy 18 h30	350 km

BUDGET / PRESTATIONS

Prix par personne en chambre double	108 €	A régler à la réservation par paiement en ligne ou chèque. Seul le règlement garantit la participation.
Prix par personne en chambre simple	163 €	
Inclus dans le prix	restaurant vendredi soir, BBQ samedi soir, 2 nuits bungalow, cadeau, pauses café A/R	
Non inclus	carburant, péages, boissons supplémentaires, visites / loisirs, déjeuners vendredi, samedi et dimanche	

CONTACT

Roads-Captains : Pierre Elie CHAPRON David DEPRAETERE	Tél. : 06 84 46 93 89 06 79 11 79 02	Mail : pec.9874@gmail.com
---	--	----------------------------------

RESPONSABILITES

Permis de conduire et assurance : dans le cadre des activités, tous les participants doivent posséder le permis de conduire et l'assurance en cours de validité en fonction du véhicule utilisé.

Code de la route : tous les participants doivent respecter le code de la route des pays dans lesquels ils évoluent.

Renoncement au droit de recours : le Chapter, même s'il est affilié au HOG, reste néanmoins une entité séparée et indépendante, responsable de ses actions. Tous les membres du HOG et leur(s) invité(s) participent volontairement et à leurs propres risques aux activités du Chapter affilié au HOG. Le concessionnaire sponsor, le HOG et la Harley Davidson Motor Compagny, ses auxiliaires et distributeurs ainsi que les membres du bureau, officers, road captain sont et seront exemptés de toute responsabilité par le membre/l'invité quelles que soient les blessures, les pertes subies par le membre/l'invité ou par ses biens et pouvant résulter d'une participation aux activités du HOG et à celles du Chapter affilié au HOG. Cela signifie qu'aucun des membres de l'Alpes Spirit Chapter et leur(s) invités(s) ne peuvent en aucun cas tenter une action en justice à l'encontre du concessionnaire sponsor, du HOG, de la Harley Davidson Motor Company, ses auxiliaires et distributeurs, de l'Alpes Spirit Chapter, de l'association Alpes Spirit Organisation et de leurs agents, employés ou responsables respectifs quelles que soient les blessures qu'ils aient pu subir ou les dommages infligés à ses biens.

Alcool et stupéfiants : les participants doivent respecter le code civil français et la législation applicable à l'étranger.



BULLETIN D'INSCRIPTION : Youngs Trip Ardèche 2019 (24, 25 et 26 mai) à renvoyer avant le 01 avril

Conducteur	Nom :	Prénom :
2 ^{ème} conducteur ou passager	Nom :	Prénom :
Adresse :		Code postal :
Ville :	Téléphone :	Mail :
Montant total :	Bulletin à retourner au Chapter (si paiement par chèque > à l'ordre de : Alpes Spirit Organisation)	
Conducteur : écrire « lu et approuvé » et signer		2^{ème} conducteur ou passager : écrire « lu et approuvé » et signer

Les chèques sont encaissés 15 jours avant la sortie. Pas de remboursement en cas d'annulation, sauf situation exceptionnelle justifiée.



ALPES SPIRIT ORGANISATION - Association loi 1901 n° 0741014115 / Chapter n°9687
168 route d'Aix-les-Bains / Seynod 74600 / Tél. 04 50 69 58 80 – Fax. 04 50 69 58 81
www.alpes-spirit-chapter.com - alpes.spirit.chapter@gmail.com